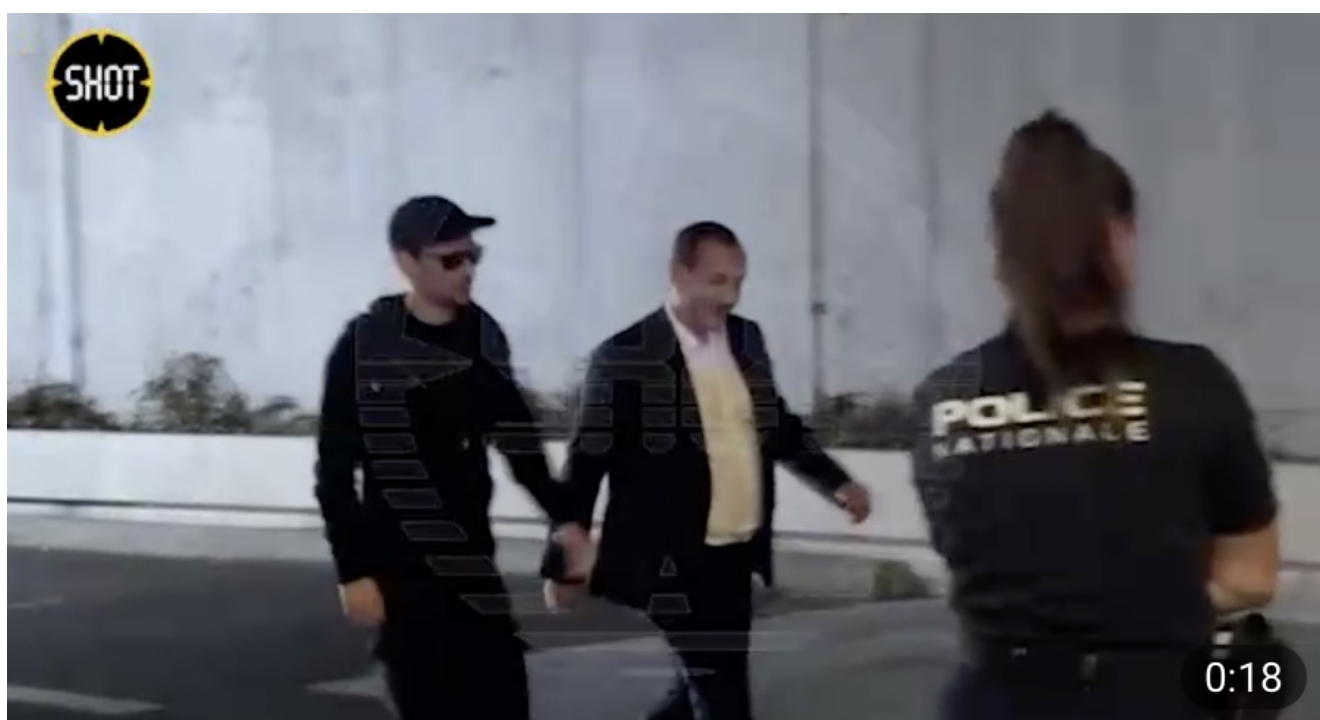


Pavel Durov a-t-il la possibilité de fuir la France comme Carlos Ghosn a fui le Japon ?

écrit par Christine Tasin | 29 août 2024



<https://t.me/internationalreporters/60346>

Il est évident que Pavel Durov n'a rien de bon à attendre de la justice macronienne soumise aux USA de Biden-Harris-Obama. Ils ont trop à gagner en exerçant le plus infâme des chantages sur le génie qu'est Pavel Durov, qui, cerise sur le gâteau, est un homme droit et intègre. Chose de plus en plus rarissime chez nos dirigeants mondialisés, pourris jusqu'à la moelle. **Il n'y a pas une chance sur 100 pour qu'il accède aux demandes des mondialistes, leur permettant ainsi d'espionner tous les patriotes européens et américains !**

Ils viennent carrément de lui interdire de quitter la France. Et en plus il faut qu'il paye 5 millions de caution (ces cons croient vraiment que c'est cela qui l'empêcherait de quitter leur prison ?



Le Grand Rééquilibrage



!! Pavel Durov mis en examen et remis en liberté sous contrôle judiciaire

Le PDG de Telegram se voit **interdit de quitter le territoire français**. Il devra verser **une caution de 5 millions d'euros**, a déclaré le bureau du procureur de Paris.

Six infractions sont reprochées à Durov. Une fois libéré sous caution, l'homme devra **se présenter à la police deux fois par semaine**.

Il risque jusqu'à 10 ans de prison pour avoir administré une plateforme en ligne facilitant des transactions illégales, selon le bureau du procureur.

[@grand_reequilibrage](#)

t.me/grand_reequilibrage/15838

856 👁️ edited Aug 28 at 21:51

https://t.me/grand_reequilibrage/15838

Alors, comment peut s'en sortir notre jeune ami ?

1 il se soumet et donne les clés de Telegram. Absolument impossible, cet homme connaît sur le bout des doigts les pourritures qui gouvernent en France, l'UE et les USA et ne peut en aucun cas collaborer avec eux sauf à perdre tout respect de lui-même.

2 il attend son procès en résidence surveillée et en gérant à distance ses affaires courantes, loin de sa femme et ses 3 enfants, à moins que ces derniers ne le rejoignent. Et il prépare sa défense avec les meilleurs avocats qui soient. Procès perdu d'avance, il est face aux pires escrocs qui soient, aux pires assassins qui soient. Il n'a pas intérêt à laisser traîner tout cela.

3 Il a la possibilité technique d'entourlouper les censeurs

et autres redresseurs de tort en leur livrant de faux codes, des informations sans grande importance pour essayer de les mener en bateau... Il ne pourrait que gagner du temps. **Les autres, en fait, se fichent des infos sur télégram ils veulent faire taire les milliardaires puissants comme Durov ou Musk avant les élections de novembre.** On l'a déjà dit ici, les enjeux sont tellement énormes, qu'ils sont prêts à tout pour que Trump ne soit pas élu. Il faut avant mettre hors d'état de nuire ceux qui ont un gros pouvoir sur les réseaux sociaux et notamment celui de censurer ou de ne pas censurer, celui de dire le vrai ou le faux.

4 Ses avocats et amis mettent en oeuvre tout leur poids et tout le poids de Pavel Durov pour que des pays au bras long fassent pression pour que le jeune génie soit relâché.

On sait déjà que les Emirats Arabes Unis où il vit sont très en colère et que cela pourrait coûter cher à la France. D'accord, Macron s'en fout, c'est le Français moyen qui va payer encore plus cher les pots cassés, mais quand même. Une rumeur circule disant que les Emirats auraient gelé l'achat à la France de 80 ... l'histoire ne dit pas si c'est vrai mais gageons que les Emirats et leurs amis ont d'autres moyens de faire pression actuellement !

Et la Russie prend la défense de son ancien poulain, ajoutant quelques tonnes à un sac de récriminations contre Macron déjà fort lourd.

5 Pavel Durov nous la joue à la Carlos Ghosn, avec une évasion spectaculaire et une sortie de France à la première occasion. Ils ont laissé entrer les assassins du Bataclan, ils laissent entrer des assassins et autres délinquants venant de partout en Europe dans le monde. Vous croyez qu'un Pavel déguisé en migrant n'aurait pas une chance d'atteindre la Grande Bretagne (non ce n'est plus possible avec leur gouvernement de soumis et de dhimmis, ces gauchos détestent les milliardaires) ou plutôt Prague ou Genève ?

Et puis, qui sait, peut-être que le Machiavel raté qu'est Macron aura peur de l'immense machine qu'il a déclenchée et donnera mission à quelques agents secrets de l'enlever et lui faire quitter la France... Je ne suis pas sûre d'ailleurs que Durov mente quand il dit aux gendarmes venus l'arrêter qu'il venait dîner avec Macron. Ce dernier aurait-il poussé la perversité jusqu'à lancer une fausse invitation pour permettre l'arrestation de Pavel et se la jouer gros bras dans les réunions internationales entre happy few inquiets de la liberté d'expression sur les réseaux sociaux ?

Parce que, franchement, ce qui est reproché à Durov... on dirait que cela a été écrit par l'idiot Hollande !

Voici ce qui est reproché à Pavel Durov:

- Complicité d'administration d'une plateforme en ligne pour permettre une transaction illicite, en bande organisée ;
- Refus de communiquer les informations ou documents nécessaires pour la réalisation et l'exploitation des interceptions autorisées par la loi ;
- Complicité de délits et de crimes qui s'organisent sur la plateforme (trafic de stupéfiants, pédocriminalité, escroquerie) ;
- Blanchiment de crimes ou délits ;
- Fourniture de prestations de cryptologie visant à assurer des fonctions de confidentialité sans déclaration conforme."

[@grand_reequilibrage](#)

t.me/grand_reequilibrage/15843

195 👁 Aug 28 at 22:38

Quant au communiqué du tribunal de Paris, signé par une bonne femme qui subit la dictature de la féminisation des

fonctions... *Aux chiottes !* dirait le héros du *Dîner de cons...*

Le Grand Rééquilibrage



Le Grand Rééquilibrage

!! Pavel Durov mis en examen et remis en liberté sous contrôle...



PARQUET DE MADAME LA
PROCUREURE DE LA REPUBLIQUE

Paris, le 28 août 2024

Communiqué de presse

Ce 28 août 2024, Pavel DUROV a été mis en examen de l'ensemble des infractions visées au réquisitoire introductif :

- Complicité d'administration d'une plateforme en ligne pour permettre une transaction illicite, en bande organisée (délit faisant encourir au maximum la peine de 10 ans d'emprisonnement et 500.000 € d'amende)
- Refus de communiquer, sur demande des autorités habilitées, les informations ou documents nécessaires pour la réalisation et l'exploitation des interceptions autorisées par la loi
- Complicité des infractions notamment de mise à disposition sans motif légitime d'un programme ou de données conçus pour une atteinte à un système de traitement automatisé de données, de diffusion en bande organisée d'image de mineur présentant un caractère pédopornographique, de trafic de stupéfiants, d'escroquerie en bande organisée, association de malfaiteurs en vue de la commission de crimes ou délits
- Blanchiment de crimes ou délits en bande organisée
- Fourniture de prestations de cryptologie visant à assurer des fonctions de confidentialité sans déclaration conforme
- Fourniture et importation d'un moyen de cryptologie n'assurant pas exclusivement des fonctions d'authentification ou de contrôle d'intégrité sans déclaration préalable

Il a été placé sous contrôle judiciaire avec notamment l'obligation de remettre un cautionnement de 5 millions d'euros, l'obligation de pointer au commissariat deux fois par semaine, et l'interdiction de quitter le territoire français.

Telegram est une application de messagerie instantanée créée en 2013, apparaissant dans de multiples dossiers portant sur différentes infractions (pédocriminalité, trafics, haine en ligne). La quasi-totale absence de réponse de Telegram aux réquisitions judiciaires a été portée à la connaissance de la section de lutte contre la cybercriminalité (J3) de la JNALCO (Juridiction Nationale de Lutte contre la criminalité organisée, au sein du parquet de Paris), notamment par l'OFMIN (Office national des Mineurs). Consultés, d'autres services d'enquête et parquets français ainsi que divers partenaires au sein d'Eurojust, notamment belges, ont partagé le même constat. C'est ce qui a conduit la JNALCO à ouvrir une enquête sur l'éventuelle responsabilité pénale des dirigeants de cette messagerie dans la commission de ces infractions.

L'enquête préliminaire a débuté en février 2024 sous la direction du parquet de Paris, et les investigations initiales ont été coordonnées par l'OFMIN.

Par réquisitoire introductif du 8 juillet 2024, une information judiciaire a été ouverte. Les juges d'instruction ont confié la suite des investigations au C3N (unité cyber de la gendarmerie nationale) et à l'ONAF (Office National Anti-Fraudes des douanes).

Laure BECCUAU,
Procureure de la République

Grand rééquilibrage ou grand n'importe quoi une fois de plus du fou furieux qui dort à l'Élysée ?

Ne pas oublier que Macron, en 2018, avait rencontré Pavel Durov, lui avait proposé de transférer le siège social de Telegram à Paris, de lui accorder la citoyenneté française... En 2021, d'ailleurs, Pavel Durov avait été naturalisé français.

6 ans après le traître Macron qui a besoin de redorer son blason tourne casaque... On ne saura pas si sa proposition de 2018 était faite pour faire enrager Poutine avec qui Pavel avait des désaccords sur la liberté et la confidentialité de Telegram ou si c'était une grossière manipulation pour mettre Telegram à la merci des amis américains de Macron...